



CONVOCATIION

ASSEMBLEE GENERALE 2019

Cher(e) Membre,

L'Assemblée Générale du Chapter se tiendra sur le site du Village de Kerlavic situé 84 route de Kerlavic à QUIMPER, le samedi 23 novembre 2019 à partir de 19H30.

Ordre du jour :

- Bilan moral et financier de l'année 2019.
- Bureau 2020.
- Calendrier 2020.
- Questions diverses.

La réunion sera suivie du traditionnel repas (17€ / Personne). Nous avons retenu un traiteur (Kig ha farz), paiement du repas auprès du Chapter (chèque ou espèces).

Le renouvellement des cotisations aura lieu ce même jour.

Le formulaire de réinscription est disponible en ligne (méthode à privilégier), une version imprimable à remplir manuellement est jointe à cette convocation.

Dans les deux cas, ce formulaire, à **remplir complètement**, est à remettre lors ou avant l'A.G., accompagné de votre règlement ou à transmettre par courrier. La cotisation est de 24€ pour une personne et 12€ pour le conjoint. A noter que vos règlements ne seront encaissés à partir du 2 janvier 2020.

Nous rappelons que l'adhésion au HOG est obligatoire, pour l'ensemble des pilotes, pour adhérer au Chapter.

Pour des questions d'organisation, merci de me confirmer rapidement votre présence, au plus tard le **Vendredi 15 Novembre** en complétant le formulaire en ligne, ou par courrier adressé à la concession à mon attention, accompagné du coupon ci-dessous.

Nota : les différents formulaires en lignes sont accessibles à partir de la page « AG 2019 CCQF » sur le site.

Nous comptons fortement sur votre présence.

A+ on the road

Ergué-Gabéric, le **22/10/2019**
Le Directeur
Laurent BIHOUEE

Je (nous) soussigné(s),

Serai(ons) présent(s) à l'Assemblée Générale ainsi qu'au repas.

Ne pourrai(ons) pas être présent(s) à l'Assemblée Générale et donne(ons) pouvoir

Au Directeur

Au Membre dont le nom suit :

Date et Signature :